

Mariane DOREMUS

Conseillère Générale de la Marne
du Canton Vitry est
Maire-Adjointe de Vitry-le-François

Février 2010

Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Éducation
Nationale
110, rue de Grenelle
75007 PARIS Cedex

Monsieur le Ministre,

Première adjointe au Maire de Vitry-le-François, en charge des « *Affaires Scolaires* », je me permets de vous interpellier à propos de l'« *Accompagnement Educatif* ».

En effet, à la rentrée 2008-2009, à grands renforts de publicité médiatique, votre ministère annonçait que les enfants fréquentant une école de ZEP bénéficieraient d'« *Accompagnement Educatif* » (aide aux devoirs, pratique sportive, culturelle et artistique). Ce dispositif devait même être étendu à toutes les écoles, pour l'année 2009-2010, puisque la « réussite scolaire » était l'une des grandes priorités gouvernementales !!! Tout semblait donc « aller pour le mieux dans le meilleur des mondes »...

Compte tenu de ces « engagements », notre municipalité n'avait pas mis en place de « programme périscolaire », en septembre 2008, pour les écoles Jules Verne et Paul Fort (quartiers du Désert et de Rome Saint Charles), concernées par votre dispositif.

Or, début octobre 2009, on nous annonce que l'enveloppe prévue pour l'année est pratiquement consommée et que seuls quelques élèves par semaine seraient désormais concernés. Afin de ne pas léser les enfants pour lesquels un accompagnement éducatif est particulièrement nécessaire, notre municipalité a fait en sorte qu'aucun d'entre eux ne soit « abandonné » ; nous avons donc mis en place, en urgence, quelques heures d'étude.

Ainsi, même avec des moyens en baisse de la part de l'Éducation Nationale, nous savions où nous allions. Du moins le croyions-nous!

Mais, « cerise sur le gâteau », lors de la 1^o quinzaine 2009, nous apprenons que les crédits avaient « fondu comme neige au soleil » ; à cause des « contraintes budgétaires », les dotations en heures supplémentaires n'étaient plus suffisantes... Le projet devait donc être revu globalement...

« Les promesses n'engageant que ceux qui y croient », vous avez changé la donne en cours d'année... Finis les tambours et les trompettes!!!

Rappelons tout de même que ces écoles, dont une majorité d'enfants nécessitent un soutien particulier, s'en retrouveraient privées, s'il n'y avait eu le concours de la collectivité, d'associations et de tous les acteurs locaux, présents dans le temps périscolaire. Pour assurer l'égalité des chances et la réussite du plus grand nombre et ne laisser aucun enfant « sur le carreau », nous avons établi un programme « vitryat », pour l'année 2009-2010.

Sans doute, espériez-vous, Monsieur le Ministre, qu'une fois de plus, les collectivités locales pallient les défaillances de l'État, dans un dispositif qu'il a mis en place et dont il s'est rapidement désengagé, ce qui nécessite des dispositifs de substitution, coûteux pour les collectivités ? Puis-je rappeler l'exemple des MAP, qui ont les obligées à prévoir un accueil supplémentaire ?

Afin d'organiser le temps périscolaire, je vous saurai gré de me faire savoir ce que vous avez prévu pour « les orphelins de 16 heures », à la rentrée 2010-2011. Vos engagements initiaux, qui prévoyaient que tous nos élèves les plus défavorisés aient effectivement les moyens de réussir, seront-ils enfin respectés ?

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations respectueuses,

Mariane DOREMUS

33, rue de l'Abbé Gouget – 51300 Vitry-le-François
M.doremus790@aol.com – 06.18.99.57.63.